

1773 à aujourd'hui Catastrophes hydrologiques en Beauce

Fernand Grenier

Number 82, Summer 2005

Quand la nature se fâche

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7068ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Grenier, F. (2005). 1773 à aujourd'hui : catastrophes hydrologiques en Beauce. *Cap-aux-Diamants*, (82), 14–19.



La chapelle Sainte-Anne photographiée par temps gris, le 18 avril 1976. Au fond, l'église de Sainte-Marie, construite à l'origine sur un tertre, échappe généralement aux inondations de la Chaudière, voisine. (Photographie de l'auteur).

1773 À AUJOURD'HUI

CATASTROPHES HYDROLOGIQUES EN BEAUCE

PAR FERNAND GRENIER

Les seigneuries concédées en 1736 dans la Nouvelle-Beauce couvrent des territoires partagés en leur centre par la rivière Chaudière, axe de pénétration et de peuplement. S'y développeront graduellement les paroisses de Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-François (Beauceville) et Saint-Georges, plusieurs fois subdivisées par la suite. Les premiers habitants, installés près des rives, récoltent ce qui pousse dans les «fonds», c'est-à-dire la plaine inondable, et tracent de premiers chemins de rang en bordure de la rivière dont ils découvrent rapidement les fréquentes sautes d'humeur.

On connaissait déjà à cette époque, au moins depuis les voyages du jésuite Gabriel Druillettes, en 1646-1650, les difficultés de la remontée de ce cours d'eau, entrecoupé de chutes, de rapides et de rochers. Se rendre chez les Abénaquis de la Kennebec avait alors exigé de nombreux et pénibles portages. Quant aux inondations des basses terres, provoquées principalement par les crues

printanières, il en est tenu compte dans les premiers contrats, ceux, par exemple, qui interviennent entre le seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau et ses censitaires de Sainte-Marie. Ces actes portent souvent sur les dommages aux clôtures et aux chemins ainsi que sur les ravages causés par les inondations aux semences, aux récoltes et aux habitations.

Alors qu'on envisage l'aménagement d'une route postale reliant Québec et Boston, Hugh Finlay visite la région, du 13 au 20 septembre 1773. Dans ses notes, il insiste sur le fait que la neige et les ruisseaux des hauteurs gonflent dangereusement la rivière et que le chemin qui existe, encore primitif, est régulièrement inondé. De son côté, Benedict Arnold, dans le journal de son expédition, indique, en octobre 1775, que les pluies excessives et les crues de la rivière ont empêché ses troupes d'avancer dans leur marche vers Québec. On constate donc qu'il a fallu tenir compte des fréquentes inondations de la Chaudière dès les débuts du peuplement de la Beauce.

LA BONNE SAINTE ANNE AU SECOURS

Le 4 juillet 1778, la veuve du seigneur Thomas-Jacques Taschereau et le curé de Sainte-Marie, Jean-Marie Verreau, adressent à l'évêque Jean-Olivier Briand une requête afin d'obtenir l'autorisation de construire une chapelle où sera célébrée «la sainte messe pour toutes les paroisses de la Nouvelle Beauce, pour demander à Dieu par la protection de Sainte Anne la préservation des accidents que cause (*sic*) les débordements de la Rivière qui baigne toute la côte de la Nouvelle Beauce». La réponse de l'évêque ne se fait pas attendre. Le 18 juillet, en effet, il proclame les règlements pour la future chapelle et, le 27 juillet, par mandement, il en informe les habitants des différentes paroisses. L'historien beauceron, l'abbé Honorius Provost, a raconté en détail l'histoire de cette première chapelle qu'il fallut remplacer par une seconde, en 1828, plus grande et sur un terrain plus vaste. Encore à la fin du XIX^e siècle, les *Annales*, publiées à Sainte-Anne-de-Beaupré, affirment : «C'est une persuasion commune chez les habitants de la Beauce que la contrée a été maintes fois préservée par sainte Anne des graves accidents que semblait devoir causer la crue énorme et soudaine de la Chaudière.» La dévotion à sainte Anne se maintenant, on envisage, dès 1890, la construction d'une chapelle en pierre, aux dimensions d'église pratiquement, toujours sur le domaine de la famille Taschereau, dans le voisinage de l'imposante maison natale du cardinal de ce nom. Toujours en place, cette chapelle, moins fréquentée de nos jours, a été assez régulièrement inondée, car elle se trouve en plein cœur du lit majeur de la Chaudière, en amont du point de confluence de la rivière Chassé, autrefois connue sous le nom de rivière du Domaine.

PREMIÈRES CATASTROPHES

Tout au long du XIX^e siècle, les documents rédigés par les notaires et par les curés font état de crues dont quelques-unes ont pu friser la catastrophe. Des assemblées de citoyens, dans tous les villages de la Basse-Beauce, déplorent les «ravages annuels» et demandent l'aide des gouvernements pour la réparation des chemins, la construction et le remplacement des ponts et autres ouvrages. En 1835, un ingénieur dénommé Yule propose même la construction d'un barrage à la sortie du lac Mégantic, source principale de la Chaudière.

Quelques crues que l'on peut qualifier de catastrophiques sont rapportées avec certains détails : celle d'août 1848 par le curé Frédérick Caron de Saint-Joseph; celle du 30



octobre 1851, par un récit attribué à Henri-Elzéar Taschereau, alors élève au Séminaire de Québec, et publié dans *L'Abeille* du 13 novembre suivant. Le 23 avril 1885, se produit dans toute la Basse-Beauce une «débâcle terrible», suivant les termes de Roger Bolduc dans son ouvrage sur Saint-Georges (1969). La description qu'en a faite le curé François-Xavier Tessier est citée dans les *Notes sur la paroisse de St-François de Beauce* de l'abbé Benjamin Demers, ouvrage publié en 1891. On y lit : «Jamais, de mémoire d'homme, l'eau a monté si haute, et la glace n'a fait autant de dégâts.» Après avoir signalé qu'un pont tout récent a été emporté et que plusieurs propriétaires ont dû abandonner leur maison, Tessier précise que «l'eau est entré

■
Débâcle de 1896 à Saint-Georges. Photo et texte extraits de Roger Bolduc, *Saint-Georges d'hier et d'aujourd'hui* (1969).

■
Le 31 juillet 1917 se produit la pire inondation de l'histoire beauceronne. Maison déplacée et accumulation de planches, billots et débris dans le cœur du village de Sainte-Marie. (Collection Louis-Edmond Hamelin).





■ Barrage Sartigan érigé à Jersey Mills, en 1967, à la confluence des rivières Chaudière et du Loup. Un ancien cimetière protestant a dû être relocalisé lors de la construction du barrage. (Photographie de Pierre C. Poulin).

(sic) dans le vestiaire de la sacristie, environ dix-huit pouces de haut, ce qui n'avait jamais eu lieu.» Il termine en disant que la glace est demeurée stationnaire jusqu'au 25 et que les pertes des marchands de Beauceville sont estimées «à peu près à \$22, 000.»

À propos de l'inondation du 14 au 22 avril 1896, cette fois, certains parlent d'une «véritable tragédie». Le 4 mai, on mesure encore «de dix à quinze pieds de glace sur les chemins de Saint-Georges». Plusieurs maisons sont entièrement détruites de même que des moulins et des établissements de commerce. Ponts emportés, des tonnes de boue et de débris, perte de centaines d'animaux, tels sont quelques éléments d'un bilan qui se traduit par des dommages considérables.

Depuis 1847, faut-il le préciser, les marchands de bois qui exploitent la forêt sur le territoire avoisinant de la Haute-Beauce laissent flotter les pitoues sur la rivière jusqu'à des moulins situés en aval de Sainte-Marie. Ces billes de bois, prises avec les glaçons, augmentent évidemment le risque de forma-

tion des embâcles. À l'occasion de pluies particulièrement abondantes et tombant sur une courte période, ces billes peuvent, en s'accrochant aux rochers ou à d'autres obstacles, former embâcle en plein été comme ce fut le cas le 17 août 1848, ou à l'automne, comme cela se produisit notamment en octobre 1851 et le 2 octobre 1905.

LE DÉLUGE DE 1917

L'année 1917 fut sûrement celle des plus grands désastres et, pour cette raison, la plus documentée et, sans doute, la mieux connue. Cette année-là, une première crue se produisit, comme d'habitude dirait-on, au printemps. Sans gravité particulière.

Survenue le 18 juin, alimentée par des pluies torrentielles, une deuxième crue se transforma en une inondation catastrophique. Plus de 60 000 cordes de bois appartenant à la Brown Corporation formèrent un barrage s'étendant sur près de quatre kilomètres en aval de Scott et bloquant efficacement le ruissellement. On rapporte que l'eau monta de plus de cinq mètres à Saint-Joseph, mais Sainte-Marie fut la principale victime du refoulement de toute cette masse d'eau charriant les billes de bois, les plantes arrachées aux champs cultivés, la paille et toutes sortes de débris y compris les produits des égouts. Reconnaisant sa responsabilité, la Brown Corporation participa aux dépenses entraînées par la réfection des chemins et versa des indemnités à une quarantaine de propriétaires dont les maisons, les hangars, les clôtures, les trottoirs, les terrains avaient subi des dommages.

La saison n'était pas encore terminée, loin de là! Dans la journée du 30 juillet et pendant la nuit suivante, en moins de 24 heures, on enregistra à Beauceville près de quatorze centimètres de pluie. S'ensuivit le lendemain la pire inondation de toute l'histoire beauceronne dans la partie de la vallée s'étendant depuis Saint-Martin jusqu'à Sainte-Marie. La rivière en furie transporta les ponts arrachés, celui de Vallée-Jonction en particulier, maisons, toitures et, bien entendu, d'importantes quantités de bois de pulpe et de billots. Cette fois, les estacades ne purent retenir tout ce bois dont une bonne partie s'engouffra dans les chutes de Charny avant de se perdre dans le Saint-Laurent. Les trains du Québec Central furent paralysés pendant plus de deux semaines et on dut réparer la voie ferrée tout comme les routes et chemins bordant la Chaudière. Plusieurs agriculteurs perdirent une grande partie de leur récolte de foin, de céréales et de légumes au cours de cette crue désastreuse qui affecta 16 000 per-



■ Inondation du printemps 1947 à Sainte-Marie. La glace, non encore entièrement fragmentée, occupe le lit de la Chaudière tandis que l'eau a envahi les fonds de la rive gauche. Le chemin de rang et les maisons sont situés un peu au-dessus du lit majeur de la rivière. (Archives de l'auteur).

sonnes. Les dégâts furent estimés à plusieurs millions de dollars.

Dans les volumineux rapports consacrés aux inondations de 1917, l'ingénieur Bourbonnais suggère divers moyens pour atténuer les mauvais effets des débordements catastrophiques : plantations sur les berges de la Chaudière et de ses principaux affluents; construction de barrages au lac Mégantic, à Saint-Georges et sur les rivières du Loup et Famine. Il prévient cependant qu'on ne pourra jamais éliminer tout risque d'inondation et c'est pourquoi, en définitive, il faut envisager le déplacement des routes et de la voie ferrée, déménager le village de Sainte-Marie et déclarer inhabitables certains secteurs de Vallée-Jonction, de Saint-Joseph et de Beauceville. Ces recommandations, il va sans dire, exigeaient de gros investissements publics et privés. Aussi n'eurent-elles pas de suites spontanées et immédiates.

Bon an, mal an, les crues printanières se poursuivent et causent plus ou moins de dégâts. Le samedi 1^{er} mai 1926, à Sainte-Marie, le vicaire Alphonse Labbé s'aventure sur la glace de la rivière pour y planter le mai traditionnel que la débâcle emporte dès le début de l'après-midi. Les crues d'avril 1928, de mai-juin 1933, d'avril-mai 1934 et de mars 1936 sont d'une certaine sévérité. En 1947, deux inondations se produisent en moins d'un mois, soit le 13 avril et le 7 mai. Quant aux débordements catastrophiques d'été, le dernier date de juin 1922. Cette année-là, en raison des pertes subies, la Brown Corporation met fin au stockage du bois dans le voisinage de Sainte-Marie. Il faut cependant attendre 1947 pour que cesse toute accumulation de bois dans le lit de la Chaudière.

1957 : LE COURAGE DES BEAUCERONS

À la fin de décembre 1957 se produit un redoux, phénomène climatique assez fréquent pendant nos hivers. Il en résulte, le 21, une spectaculaire inondation qui affecte toute la Basse-Beauce mais surtout Beauceville puisque l'embâcle s'était formé au Rocher, lieu-dit bien connu dans la région, sur la rive opposée à l'embouchure du bras Saint-Victor. Route Lévis-Jackman bloquée, 1 000 personnes chassées de leur foyer, plus de 200 résidences endommagées : il n'en faut pas plus pour qu'on fasse appel à la Croix-Rouge, à l'Ambulance Saint-Jean et à l'Armée canadienne. «Relevons-nous avec courage» titre à la une le journal régional *L'Éclaireur* du 26 décembre dont les pages sont pleines de textes et de photos sur les méfaits de l'inondation, princi-

L'ÉCLAIREUR, BEAUCEVILLE, JEUDI, 26 DÉCEMBRE 1957



IL FAUT Y CROIRE — Après la débâcle, il a fallu procéder au débâclement des rues. Les béliers mécaniques ont travaillé excessivement dur pour se percer un chemin à travers une quinzaine de pieds de glace. Derrière cet amon-

cellement, on peut voir la maison de M. Alphonse Boiduc, de Beauceville-Ouest. L'automobile est celle de notre reporter.

(Photo Rosaire Gamache)



LES DÉGÂTS — Cette scène de la débâcle qui a inondé les deux rives de la Chaudière, à Beauceville, montre quels dégâts apportent une telle catastrophe. Les eaux et les glaces ont non

seulement envahi le premier étage du Café Central, mais aussi le second

(Photo Studio L'Éclaireur)

palement à Beauceville et à Saint-Georges. Deux stations radiophoniques régionales organisent une souscription et, de toutes les municipalités voisines proviennent des dons souvent très généreux, en argent et en nature. Les pouvoirs publics n'ont pas le choix et doivent à leur tour intervenir et annoncer divers travaux en vue d'améliorer de façon durable la situation. Dès le printemps 1958, on envisage donc d'utiliser la dynamite à la fois pour briser certains obstacles qui encombrant le lit et pour disloquer les embâcles, en particulier, celui qui pourrait se former au Rocher. Des chenaux sont également creusés dans certaines parties jugées dangereuses du lit de la rivière. Un photographe local, Jean-Louis Veilleux, publie sans tarder plusieurs centaines d'exemplaires d'un *Album-souvenir de l'inondation du 21 décembre 1957 à Beauceville* dans lequel on trouve une quarantaine de photos très réussies en blanc et noir.

1967 : ENFIN SARTIGAN

Le 17 décembre 1967 est inauguré en grande pompe à Jersey Mills, un peu en amont de Saint-Georges, le plus gros ouvrage destiné à régulariser le débit de la Chaudière pendant

■ Extraits de *L'Éclaireur* sur l'inondation du 21 décembre 1957 à Beauceville. Le 27 février, le journal donnait les détails d'une souscription qui avait déjà rapporté plus de 300 000 \$. (Collection de l'auteur).

Billet du *pool* de la débâcle à Beauceville, en 1961. Le tirage de cette année-là portait sur l'heure exacte où devait se produire la débâcle : 9 h 42 du matin pour le détenteur de ce billet. Soutenue par une douzaine de commanditaires, cette opération, très prisée par la population, permettait au Club Rotary d'amasser des fonds au profit de ses œuvres. (Collection Louis-Edmond Hamelin).

Hôtel Manoir Bilodeau, à Vallée-Jonction. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants).

N° 9 h.42

A.M.

1er prix : \$25.00

2e prix : \$10.00

(minute avant)

3e prix : \$10.00

(minute après)

**CAMPAGNE
DE LA
Chaise Roulante
et des Oeuvres
DU
Club Rotary**



1961

**"POOL"
DE LA
DÉBÂCLE
À BEAUCEVILLE
\$0.50
MERCI**

les crues et à retenir plusieurs millions de mètres cubes de glace en période critique. En donnant à ce barrage le nom de Sartigan, on reprenait une appellation ancienne qui a tour à tour désigné autrefois un village d'Abénaquis situé près de l'embouchure de la rivière Famine, la rivière Chaudière et même l'ensemble de la Beauce. Dans une région très croyante, il n'est pas étonnant que la forme Saint-Igan ait souvent prévalu dans la tradition populaire.

Le printemps 1968 devait, selon plusieurs, démontrer l'efficacité du barrage Sartigan. L'inondation fut, heureusement, modérée. En dépit de tous les travaux exécutés depuis cette date aussi bien par les organismes publics que par les particuliers, les crues printanières se produisent régulièrement et certaines inondations sont désastreuses. Si l'on en croit l'opinion généralement répandue, elles seraient même plus fréquentes aujourd'hui que par le passé. À Saint-Georges, par exemple, personne n'a oublié celle de janvier 1986; les dégâts du sinistre furent alors considérables alors que le niveau de l'eau a monté de deux mètres en quelques minutes à peine. En 1991 encore, au début d'avril, on estime à plus de dix millions de dollars les dommages causés par la débâcle dans l'ensemble de la Basse-Beauce. C'est du

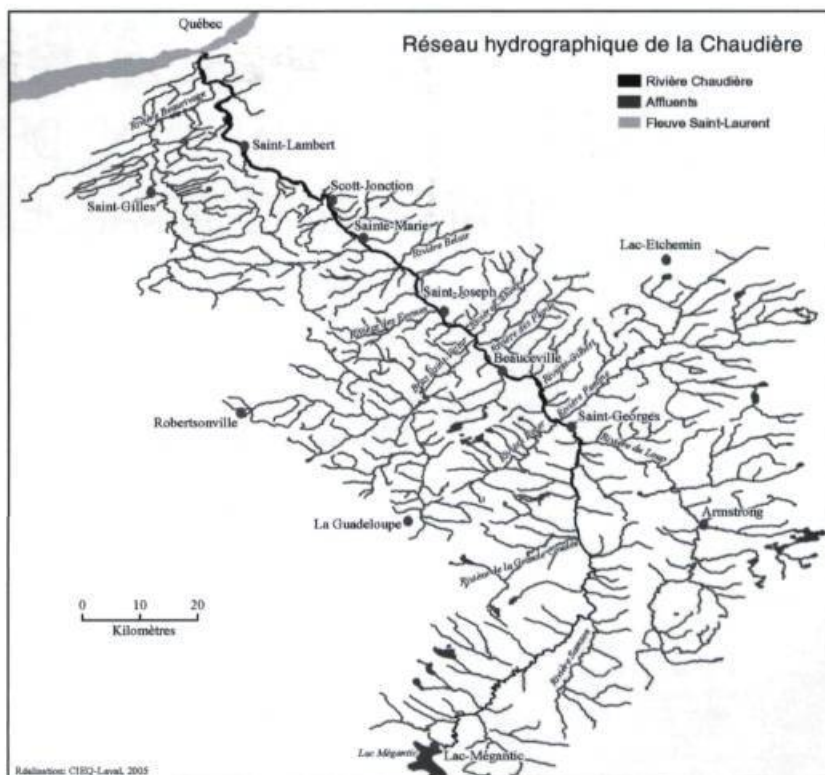


moins ce que rapporte Jacques Légaré qui, dans *La Terre de chez nous* du 3 mars 2005, se demande si la Chaudière s'est assagie. Selon le Centre d'expertise hydrique, en effet, les cotes d'inondation établies en 2004 sont en général plus faibles que les précédentes, relevées en 1966. Et pourtant, dans *Le Soleil* du 12 avril 2005, belle photo de la Chaudière à Beauceville à l'appui, on peut tout de même lire que «L'état d'alerte est toujours en vigueur sur la rivière». On signale même qu'un embâcle d'environ quatre kilomètres est toujours formé en aval des rapides du Diable. L'actualité, à ce qu'il semble, ne fait que prolonger l'histoire.

Au terme des longs hivers, les Beaucerons, qui ont fini par développer une grande complicité avec leur rivière, observent attentivement le temps qu'il fait et attendent avec fébrilité le fameux *ice day*, c'est-à-dire le jour où s'amorcent la dégringolade des glaces et les débordements. Dès les premiers signes, on vide les caves et on s'assure que les chaloupes sont en état de fonctionner. Chacun, fort de sa propre expérience, mise sur la date et l'heure fatidiques. De véritables loteries ont même été souvent organisées dans les localités riveraines, l'exactitude du résultat reposant sur la décision de jurys fort sérieux. La période des inondations printanières coïncidant avec le temps des sucres – et l'on sait que la Beauce en produit beaucoup – les rencontres de voisinage et les réunions de famille se multiplient. Autrefois, les curés ne se privaient pas de dénoncer en chaire la débauche et les abus d'alcool occasionnés par les rites coutumiers du printemps. Leur prédication avait alors d'autant plus de portée que tout bon chrétien était tenu de se confesser avant de communier obligatoirement à Pâques. Ces contraintes anciennes ont sans doute perdu un peu de leur rigidité, mais il se peut bien que certaines coutumes populaires soient toujours vivantes! ♦

Fernand Grenier est géographe émérite, ex-professeur titulaire de géographie humaine à l'Université Laval.

Ayant collaboré à des études d'urbanisme en Beauce, le géographe Louis-Edmond Hamelin a été amené à publier plusieurs travaux, notamment sur le cadre naturel de Sainte-Marie (résumé paru dans la *Revue canadienne d'urbanisme*, 1955) et sur les crues de la Chaudière (*Cahiers de géographie de Québec*, 1958). Il a, en outre, proposé d'appeler Basse-Beauce le territoire qui, depuis Saint-



Georges jusqu'à Scott, est occupé par le cours moyen à faible pente de la rivière, par les fonds envahis lors des crues ainsi que par les terrasses sur lesquelles se sont fixés les premiers rangs et établissements agricoles. Des coteaux environnants, qui marquent le rebord du plateau de la Haute-Beauce, dévalent, en plus du cours supérieur de la Chaudière elle-même, tous ses principaux affluents comme les rivières Famine, du Loup (Linière), Pozer, Gilbert, des Fermes, le Bras et plusieurs autres. Le déboisement, le drainage agricole et les labours suivant les pentes s'ajoutent aux facteurs naturels (pluies abondantes, fonte de la neige, redoux, gel et dégel) pour augmenter jusqu'à plus de quinze fois le débit moyen de la Chaudière et accélérer la vitesse de transport des matériaux qui, en raison d'obstacles, naturels et anthropiques, rencontrés dans un lit à faible pente, peuvent former embâcle, hausser le plan d'eau et provoquer la catastrophe dans les zones habitées.

Depuis 1962, le ministère des Richesses naturelles ainsi que des firmes d'ingénieurs comme Tecsult, en plus d'effectuer de nombreuses études hydrologiques et techniques, ont élaboré divers modèles d'intervention pouvant atténuer les mauvais effets des inondations. Voir à ce sujet l'exposé très documenté de Pierre C. Poulin dans le collectif publié en 2003 par l'Institut québécois de recherche sur la culture sous le titre *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante* (p. 394-406).

La rivière Chaudière et ses affluents. Carte géographique de Philippe Désaulniers, Université Laval.